



# COMPTE RENDU

## Bilatérale DMAé

### 20/06/2018

Rencontre avec la directrice de la DMAé, l'IGA HC Monique Legrand-Larroche, en présence de l'IGA Eric Esteve, responsable de la transformation.

La délégation force était composée de: Gilles Goulm (secrétaire général Fodefense), Pascal Van Duyse (DMAé Toulouse), Nadine Carré-Tea et Jean-Christophe Cantegril (SIAÉ), Mohamed Anfif (interlocuteur adjoint FO auprès du CMG de Bordeaux).

**L'objectif de la rencontre était de faire un point sur l'avancée de la mise en œuvre de la DMAÉ et sur les répercussions sur le SIAÉ.**

## DMAé

### Communication interne

**Force Ouvrière** a réitéré auprès de Mme Legrand-Larroche ses propos du CTR air à propos du manque de communication sur les sites de Bx, Toulouse et Montauban.

Concernant Bordeaux, la directrice a reconnu que ce manque de communication lui avait été signalé à diverses reprises, malgré les consignes qu'elle a donné de transmettre des informations aux agents. Elle vient une fois par semaine à la BA 106, mais *tous les agents ne le savent pas...* Mme Legrand-Larroche réfléchit à un mode de communication qui permettra de diffuser certaines informations de la façon la plus large possible.

### Soutien RH

**Force Ouvrière** a émis la crainte que certains sites n'aient pas de bureau Ressources Humaines de proximité. Nous avons rappelé notre volonté, non seulement de conserver des **RH** de proximité, mais aussi et surtout de renforcer le service RH qui est aujourd'hui insuffisamment armé. Malheureusement, ceci ne peut pas se faire de suite, notamment parce que le REO de la DMAé n'est pas encore entièrement intégré dans CREDO. Il n'est donc pas possible d'inscrire des postes à la BNE.

### Site de Toulouse

Les agents du site de Toulouse s'inquiètent du projet de modifier le périmètre des missions du site (achat et engagement) ce qui aurait un impact sur leurs fonctions.

La directrice de la DMAé a confirmé sa volonté de séparer la fonction achat de celle des engagements, fonction achat qu'elle compte regrouper sur Bordeaux à terme.

**Force Ouvrière** a indiqué à la directrice que plusieurs agents de Toulouse n'ont jamais reçu leur fiche de poste SIMMAD portant mention de leur groupe RIFSEEP... Par conséquent, ils craignent de ne pas pouvoir bénéficier d'un éventuel ticket mobilité. **Force Ouvrière** a demandé que Mme Legrand-Larroche se déplace sur le site de Toulouse. La directrice s'est engagée à venir, soit avant le 14 juillet, soit début septembre.

### Personnel DGA

D'une façon générale, les agents issus de la DGA espèrent ne plus être gérés par DO/SMCO dont ils sont trop éloignés, ce qui a des répercussions négatives sur leurs évaluations et donc leur avancement... **Force Ouvrière** a ajouté que cela impacte aussi l'attractivité pour les postes DGA vacants.

Mme Legrand-Larroche a précisé que tous les fonctionnaires seront gérés par la DMAé et relèveront donc de l'EMA; comme les autres fonctionnaires DMAé, ils seront considérés en administration centrale. A terme l'ensemble des fonctionnaires seront gérés par le SPAC.

**Par contre les ICT/TCT et les OCA seront toujours gérés par la DGA.**

**Transformation des postes de militaires en postes de personnels civils**

**Force Ouvrière** a évoqué la transformation progressive des postes envisagée et a demandé de quelle façon les postes vacants seraient pourvus. Seront-ils proposés aux agents déjà présents à la DMAé dans le cadre d'un déroulement de carrière ? Mme Legrand-Larroche envisage plusieurs façons de pourvoir les postes vacants : concours réservés (41 39-2), ouverture de poste à la BNE, recrutement ICT/TCT... FO lui a demandé pourquoi elle n'envisageait pas d'ouvrir des postes au concours interne/externe. Ce mode de recrutement est trop rigide selon elle... Elle n'est pas opposée à permettre à des agents de prendre plus de responsabilités, mais elle entend en contrepartie l'acceptation de mobilité (pas plus de 3 à 4 ans sur un poste...).

**SIAé****Compte de commerce**

**Force Ouvrière** a évoqué les inquiétudes des agents du SIAé à propos d'un éventuel changement de statut.

Mme Legrand-Larroche a estimé que la volonté de changer de statut vient d'une volonté centralisatrice de l'Etat, qui méconnaît le fonctionnement en compte de commerce et voit donc d'un très mauvais œil un modèle qui lui échappe, ce d'autant plus que le SIAé est un modèle unique en son genre... L'intransigeance du Ministère de l'Action et des Comptes Publics (MACP) a conduit au blocage du report de trésorerie ce qui a entraîné un retard dans le paiement des factures en début d'année. **Il est impératif d'obtenir la pérennité du compte de commerce à savoir qu'il soit communément reconnu au MINARM comme au MACP sans que cela entraîne périodiquement des remises en cause et des discussions récurrentes.**

**Contrats verticalisés**

**Force Ouvrière** a demandé quels étaient les contrats verticalisés / globalisés à ce jour.

Mme Legrand-Larroche a précisé que la réflexion est menée flotte par flotte.

Le RAFALE fait l'objet de deux contrats verticalisés : le moteur M88 (SIAé) et la cellule / équipements (Dassault)

Le C130H (SIAé) a également fait l'objet d'un contrat verticalisé.

**Force Ouvrière** a interrogé la directrice à propos des voilures tournantes (TIGRE, NH90). Mme Legrand-Larroche a répondu que, s'agissant de programmes en coopération européenne, la maîtrise d'œuvre sera partagée entre une partie SIAé et une partie partenaire européen.

Le C130J est à l'étude de même que le DAUPHIN Panther (qui sera traité par l'AIA de Cuers).

La DMAé se projette également sur la maintenance du futur Hélicoptère Interarmée Léger (HIL) et sur le Système de Convoyage Aérien du Futur (SCAF).

**CONCLUSION** : la délégation **Force Ouvrière** a apprécié la qualité des échanges et la volonté de Mme Legrand-Larroche d'améliorer la communication vers l'ensemble des agents de la DMAé, quel que soit leur statut.

Il est impératif notamment que l'ensemble des agents aient connaissance de leur nouvelle fiche de poste afin d'apprécier si oui ou non ils sont concernés par une « modification substantielle » de son contenu. En effet, il n'est pas exclu que la réorganisation interne mise en place pour globaliser / verticaliser les contrats impacte plus que prévu la nature et le périmètre des fonctions exercées par les agents jusqu'alors.

Concernant le SIAé, la délégation **Force Ouvrière** a noté que la priorité de Mme Legrand-Larroche était bien de consolider le plan de charge aux travers de la passation de contrats verticalisés. Pour ce qui est de l'éventualité du changement de statut, Mme Legrand-Larroche, malgré nos questions, ne nous a pas présenté d'éléments qui puissent entendre qu'elle y soit favorable...



**Élections professionnelles du 6 décembre 2018**

Le syndicat LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF

